

ELECTIONS CSE 2026

Union
syndicale
Solidaires
Sud
Rail

CONDITIONS DE TRAVAIL
ÇA SUFFIT !

19 - 26 NOVEMBRE 2026



Union
syndicale
Solidaires
Sud
Rail





Depuis des années, la direction du Groupe SNCF multiplie les discours sur la performance, l'excellence opérationnelle et la qualité de vie au travail. Pourtant, sur le terrain, la réa-lité vécue par les cheminot-es est bien différente. Les réorganisations se succèdent, les effectifs diminuent, la charge de travail augmente et les collectifs de travail sont fragilisés. Partout, les cheminot-es sont confronté-es à une intensification du travail qui dégrade leurs conditions d'exercice, leur santé et parfois même leur sécurité. Cette situation n'est pas le fruit du hasard. Elle résulte de choix de gestion qui privilégient les économies et la productivité au détriment de l'humain.

DERRIÈRE LES CHIFFRES, UNE RÉALITÉ DE PLUS EN PLUS PRÉOCCUPANTE

UNE SOUFFRANCE AU TRAVAIL QUE LA DIRECTION NE PEUT PLUS IGNORER

**C'est ce que SUD-Rail fait depuis des années
et continuera de faire partout où cela sera
nécessaire.**



Lors de la manipulation des fusibles anciennes générations, des poussières amiantées (fibres) peuvent se disperser. Depuis cet été, un protocole a été développé par SNCF Réseau en cas d'intervention sur ces porte-fusibles. Ce protocole quand il a été transmis, ce qui est loin d'être une évidence, est incomplet et insuffisant.

- une communication auprès des agent-e-s, de manière factuelle, efficace et durable
- Le recensement des agent-e-s susceptibles d'avoir été exposé-e-s
- Le recensement de l'ensemble des installations concernées
- La mise en place de processus d'évitement de manipulation de ces porte-fusibles,
- L'interdiction d'ouvrir les SP38 et SP 58 noirs dans le cadre de la maintenance
- L'interdiction du nettoyage et du dépoussiérage des SP38 et SP58 noirs
- Les travaux sur les SP38 et SP58 uniquement par des entreprises spécialisées dans la manipulation d'amiante...

Le mode opératoire présenté par la direction est jugé non conforme au Code du travail, car il regroupe plusieurs processus distincts qui devraient faire



La délégation SUD-Rail a pointé aussi de nombreuses imprécisions techniques rendant le travail dangereux et irréaliste en pratique.

La stratégie d'échantillonnage est jugée incohérente et non conforme aux documents de référence. Les notices de poste et points de contrôle sont insuffisantes voire inexistantes.

Des revendications nationales sur l'abaissement des seuils, la prise en compte des fibres courtes et l'usage de masques à adduction d'air sont rappelées. La disparition d'un document amiante essentiel (DT267) est dénoncée.

Mais la problématique de ces portes-fusibles ne s'arrête pas aux portes du Groupe SNCF, c'est l'ensemble du tissu industriel qui est touché !

AMIANTE À LA SNCF : NOTRE COMBAT DEPUIS DES ANNÉES !

AGIR POUR PROTÉGER LES CHEMINOT-E-S

Face à cette situation, il est urgent de changer de cap. SUD-Rail revendique des effectifs à la hauteur des besoins, des organisations du travail construites avec les travailleuses et les travailleurs du rail, l'arrêt des réorganisations permanentes, le renforcement de la prévention des risques professionnels et psychosociaux ainsi qu'un véritable respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Nous exigeons également davantage de moyens pour les instances du personnel, une prise en compte réelle des alertes des représentant-es du personnel, des enquêtes systématiques lors d'un accident du travail et une politique de prévention de la souffrance au travail respectant le Code du Travail.

Les cheminot-es ont droit à un travail qui ne mette pas en danger leur santé physique ou mentale. Ils ont droit au respect, à la reconnaissance et à des conditions de travail dignes de l'engagement qu'ils mettent chaque jour au service du ferroviaire.

Mais surtout les dirigeant-es de la SNCF sont des employeurs qui ont des obligations légales : protéger la santé mentale et physique des salarié-es !



IL FAUT DISSOUDRE LA DIRECTION DE L'ÉTHIQUE !

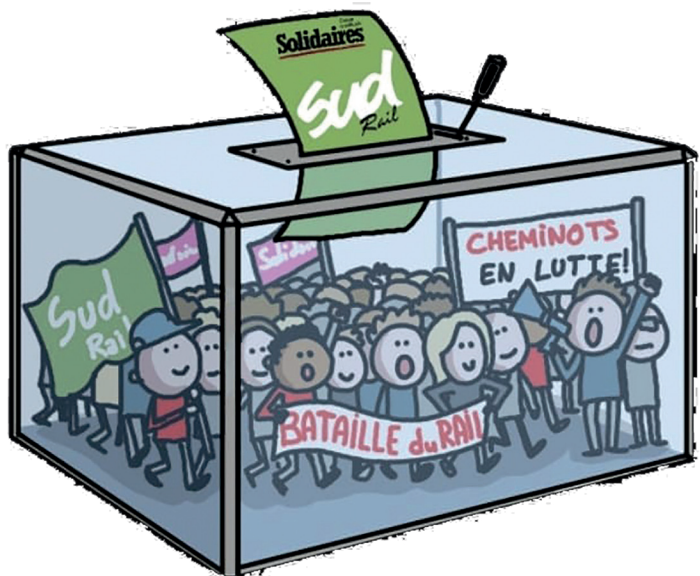
La fédération SUD-Rail exige la dissolution de cette entité qui renforce un management toxique et autoritaire.

L'Éthique n'est qu'un simple instrument aux mains de la direction et non pas une structure qui rend des décisions uniquement basées sur des faits. En très grande majorité, les enquêtes sont exclusivement orientées en fonction des seuls intérêts de l'entreprise.

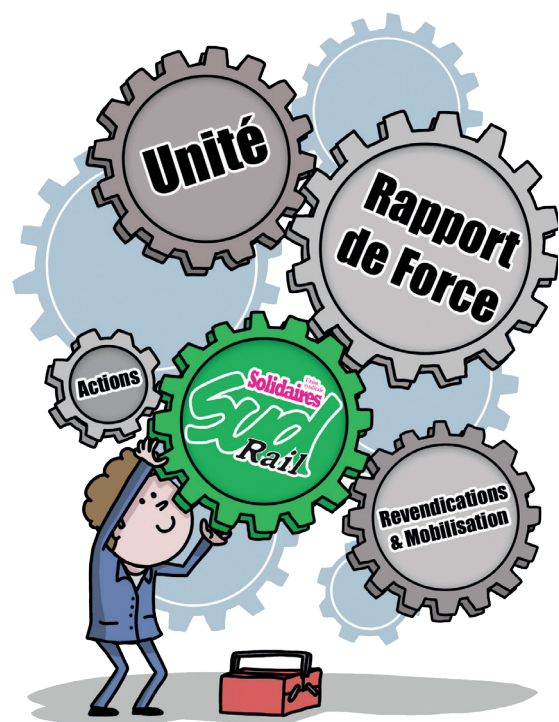
Cette même logique s'expose aussi quand la direction SNCF fait appel à des cabinets privés afin de mener des enquêtes à charge contre les personnes qui la dérangent ou bien tout simplement pour s'exonérer de sa responsabilité d'employeur. Les cabinets généreusement payés par la SNCF vont évidemment aller dans le sens du donneur d'ordre.

Aucun représentant du personnel ne peut les suivre et les méthodes employées restent discutables.





**AUX ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES,
FAISONS
ENTENDRE NOTRE
VOIX !
SUD-RAIL !**



CAHIER REVENDICATIF SUD-RAIL



Les élections professionnelles ne sont pas une simple formalité. Elles détermineront **qui portera la voix des cheminot-es dans les années à venir et qui défendra concrètement** leurs conditions de travail face à la direction.

Depuis toujours, SUD-Rail est présent aux côtés des salarié-es pour dénoncer les dérives managériales, faire respecter les droits des cheminot-es, porter les alertes en matière de santé et de sécurité et obtenir des avancées concrètes dans les entreprises du Groupe SNCF.

Parce que nos vies valent plus que leurs économies, parce que notre santé n'est pas négociable et parce qu'il est temps d'imposer d'autres choix pour l'avenir du ferroviaire, **faisons du vote SUD-Rail un vote de défense collective, de solidarité et de progrès social.**

**EN 2026, POUR DÉFENDRE NOS CONDITIONS
DE TRAVAIL, NOTRE SANTÉ ET NOTRE DIGNITÉ,
VOTONS SUD-RAIL !**